

VOS CONTACTS

Contacts administratifs :

Pour vos demandes de devis, demandes d'inscription, conventions, convocations, et documents de fin de session et facturation contactez :

- Pascale VAURS au 04 74 16 19 90 p.vours@dbvib.com

Contacts pédagogiques :

Pour vos demandes relatives au contenu d'une formation, à l'adaptation d'un programme de formation à vos besoins spécifiques, contactez selon le domaine :

- **Acoustique et vibrations**

- Damien PELISSON au 04 74 16 19 90 d.pelisson@dbvib.com

- **Maintenance conditionnelle :**

- Sébastien MEUNIER au 04 74 16 19 90 s.meunier@dbvib.com

Pour vos besoins de formation à l'utilisation d'un équipement de mesures fournis par dB Vib Instrumentation contactez :

- Florian GIMNEZ au 04 74 16 18 80 m.djebbara@dbvib.com

Contact référent handicap :

- Pascale VAURS au 04 74 16 19 90 p.vours@dbvib.com

CONDITIONS D'ACCES / CONDITIONS D'ORGANISATION

- **Session interentreprises planifiées**

- Calendrier des formations disponible sur notre site internet dbvib-consulting.com
- Compléter le bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet et l'adresser par mail à p.vours@dbvib.com.
- Toute inscription à une formation devra être régularisée par la signature d'une convention de formation simplifiée ou un bon de commande entre le demandeur et dBVib Consulting.
- Le bulletin d'inscription, la signature de la convention simplifiée, un bon de commande du demandeur ne préjuge pas de l'ouverture de la session.
- dB Vib se réserve la possibilité d'annuler ou reporter une session si le nombre d'inscrit à une session était insuffisant. ouverture de session garantie à partir de 3 inscrits.
- Afin de conserver aux formations tout leur intérêt, le nombre de participants est volontairement limité. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée et si nous ne pouvions satisfaire à votre demande, nous vous donnerions priorité pour la prochaine session.

- **Session en intra ou sur mesure**

- Pour toute session en intra ou sur mesure, dB Vib établit un devis. L'acceptation du devis doit être retourné visé à p.vours@dbvib.com.
- La ou les dates de formation sont à convenir à minima 3 semaines avant début de formation.
- Une fois la ou les dates de formation validées, dB Vib établit une convention complétée et visée par le demandeur. La convention simplifiée vaut commande.

- **En distanciel**

- Pour toute session de formation en distanciel un lien d'accès à la session est fourni quelques jours avant le début de la formation.

- **Accès aux personnes en situation de handicap**

- Nous vous invitons à nous signaler au plus tôt tout participant à la formation en situation de handicap, de nous informer de la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques.
- Quelques soit la nature du handicap, dB Vib Consulting s'attachera à vous proposer une solution dédiée permettant au stagiaire de suivre la formation dans des conditions optimales.

CONDITIONS DE REPORT / ANNULATION

- **Session interentreprises planifiées**

- Toute annulation d'inscription devra faire l'objet d'une confirmation écrite (mail) dans un délai de 3 semaines avant le début du stage.
- Si l'annulation intervient après ce délai la formation sera facturée à hauteur de 50%.
- Sans avis préalable et en l'absence du stagiaire le premier jour du stage la formation sera facturée à 100%.

- **Session en intra ou sur mesure**

- Dans le cas d'un report ou d'une annulation de session intra, par le demandeur ou par dB Vib, un délai de prévenance d'une semaine minimum doit être observé.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

- Les convocations stagiaires sont adressées au demandeur à minima 1 semaine avant le début de la formation. Le demandeur les transmettra aux stagiaires si les adresses mails stagiaires n'ont pas été fournies au moment de l'inscription.
- Pour les sessions réalisées à Vienne dans les locaux dB Vib transmet avec les convocations stagiaires, le livret d'accueil stagiaire incluant le règlement intérieur et la liste des hôtels à proximité de notre établissement.
- L'hébergement des stagiaires restent à la charge du demandeur.

CONDITIONS DE FACTURATION

- Pour la prise en charge par un organisme de gestion de fonds de formation, les documents d'accord de prise en charge doivent nous parvenir avant le début du stage. Si tel n'est pas le cas, la facture sera adressée directement au demandeur.
- Facturation lorsque la session de formation est réalisée. La facture émise est payable à 30 jours nets.

TARIF DES SESSIONS EN INTRA OU SUR MESURE

- Uniquement sur devis à chaque demande

TARIFS DES SESSIONS INTERENTREPRISES

Code Titre	Durée	Tarif HT
A001 Initiation aux mesures de bruits	1j / 7h	400 €
A002 Acoustique industrielle	3j / 21h	1500 €
A003 Acoustique du bâtiment	2j / 14h	1100 €
A005 Evaluation de l'exposition au bruit des travailleurs	1j / 7h	400 €
A006 Formation au logiciel IMMI	2j / 14h	1100 €
A007 Perfectionnement logiciel IMMI	2j / 14 h	1200 €
V001 Initiation aux mesures de vibrations	1j / 7h	400 €
V002 Analyse dynamique de structure : Analyse modale expérimentale et théorique	3j / 21h	1500 €
V004 Diagnostic de panne des machines tournantes niveau 1	3j / 21h	1500 €
V005 Diagnostic de panne des machines tournantes niveau 2	3j / 21h	1500 €
V006 Vibrations corps humain	1j / 7h	400 €
V008 Expertise turbomachine	3j / 21h	1500 €
V009 Diagnostic de panne machines tournantes études de cas	3j / 21h	1500 €
V010 Diagnostic de panne machines par analyse des courants électriques	3j / 21h	1500 €
V011 Calculs éléments finis et essais en vibrations	3j / 21h	1700 €
V012 Optimisation des essais vibratoires par la modélisation	3j / 21h	1700 €
M001 Descripteur et outils de la maintenance conditionnelle	3j / 21h	1500 €
M002 Actions correctives (équilibrage et alignement laser)	2j / 14h	1100 €
M003 Thermographie infrarouge	1j / 2h	400 €
M004 Détection ultrasonore	1j / 7h	400 €



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
Numéro d 'approbation: RNQ DECRET 2019 565 – 00033415